

Difficultés économiques : quelles alternatives au licenciement ?

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 19/03/2020
- Dernière mise à jour de la fiche : 19/03/2020

Lorsque vous êtes confronté à des difficultés économiques, vous pouvez être contraint d'envisager des réductions d'effectif. Selon la nature des difficultés, les licenciements pour motif économique pourront s'avérer inévitables. Cependant avant de prendre de telles mesures, des alternatives peuvent être mises en œuvre. Quelles sont-elles ?

Accorder des formations et des congés

Des mesures simples. En cas de difficultés passagères, sachez qu'il existe des solutions simples qui peuvent ponctuellement aider à y faire face.

Rappel de vos obligations...

{ABONNEZ-VOUS}

Mettre vos salariés à disposition d'autres entreprises

Une possibilité. Lorsque votre activité connaît une baisse significative, vous pourrez peut-être envisager de mettre tout ou partie de votre personnel à la disposition d'une autre entreprise (partenaire, du même bassin d'emplois...). L'idée de ce dispositif reste donc de prêter temporairement du personnel à une autre entreprise qui doit faire face à une hausse d'activité ou à un besoin spécifique en recrutement, afin de préserver les emplois dans l'entreprise en difficultés.

Sous conditions...

{ABONNEZ-VOUS}